



Centre Français du Littoral

Association loi 1901 n°
W442008128

Le Centre Français du Littoral est un organisme indépendant à caractère scientifique et technologique, il a le statut d'association loi 1901 (<http://www.cflasso.fr/pdf/STATUTSCFL.pdf>), Les membres du Centre Français du littoral sont choisis en raison de leur compétence dans le domaine qu'ils représentent,

Le CFL a pour centre d'intérêt le littoral au sens large, son étude scientifique, sa protection, son aménagement, sa mise en valeur et le développement de ses ressources.

Le Centre Français du Littoral intervient en :

favorisant les échanges et la concertation en particulier lors des Journées Nationales de Génie Côtier – Génie Civil (JNGCGC) qui depuis 1990, rassemblent tous les deux ans plusieurs centaines de participants et depuis en étant avec le Pôle Mer PACA les initiateurs des Conférences Méditerranéennes Côtières et Maritimes CM² dont la première s'est tenue en décembre 2009 à Hammamet en Tunisie ;

participant à la diffusion de l'information par le biais des Éditions PARALIA qui assurent la publication du patrimoine documentaire du Centre Français du Littoral en particulier, depuis novembre 2007, au travers du [site www.paralia.fr](http://www.paralia.fr) et de la [Revue Paralia](#) qui comporte un comité de lecture associant 92 spécialistes internationaux (<http://www.cfl-asso.fr/pdf/structureeditoriale.pdf>);

promouvant des études et des recherches scientifiques et technologiques et en gérant des études appliquées en relation avec des entreprises privées, des organismes publics et universitaires.

Siège : Maison de la Mer
1 quai de la Fosse
44000 Nantes France
Courriel : contact@cfl-asso.fr

Trésorerie Comptabilité :
30 avenue Félix Vincent
44700 ORVAULT France
Courriel : compta@cfl-asso.fr

Banque : La Banque Postale Compte n° Nantes 2529 12 N

SIRET N°FR 87 392 341 939 00024 APE 7219Z

Site Internet : <http://www.cfl-asso.fr>

Bureau :

Président : Daniel LEVACHER

Vice-Présidents : Chantal BONNOT-COURTOIS et Alain GROVEL

Trésorier : Yann DELANOË

Secrétaire Général : Martin SANCHEZ

Secrétaire Générale adjointe : Agnès BALTZER

Pour faire partie du CFL, il faut être agréé par le Conseil d'administration. Les fonctions de membre du Conseil d'administration sont bénévoles.

Publications disponibles en ligne :

Le site www.paralia.fr créé en novembre 2007 permet l'accès :

aux Actes des JNGCGC (978 communications de 1990 à 2016),

aux Actes des CM² (279 communications),

à la Revue Paralia (65 articles scientifiques originaux publiés de 2007 à 2017).

Les marques et logos ci-dessous ont été déposés auprès de l'Institut National de la propriété industrielle



**Journées Nationales
Génie Côtier Génie Civil**

Centre Français du Littoral



Paralia